



DEMANDE DE COTATION N° 002/2026/DC/CDZENG/CIPM/DZENG DU 13/04/2026
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MODERNE DE TOILETTE A
LA PLACE DES FETES DE DZENG VILLE DANS LA COMMUNE DE DZENG,
DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

(En procédure d'urgence)

Financement : Budget d'Investissement Public MINDDEVEL – Exercice 2026

1. Objet de Demande de cotation

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, le Maire de la Commune de Dzeng (Autorité Contractante), lance pour le compte du BIP MINDDEVEL de l'année 2026, une demande de cotation pour les travaux de Construction d'un Bloc moderne de toilette à la place des fêtes de Dzeng ville dans la Commune de Dzeng, Département du Nyong et So'o, Région du Centre. (En Procédure d'urgence).

2. Consistance des travaux

Les travaux de cette demande de cotation comprennent :

- Installations générales ;
- Nettoyage générale du chantier et Terrassement ;
- Travaux des Fondations ;
- Travaux Elévation ;
- Enduits et enduits sous dalles ;
- Electricité ;
- Travaux de plomberie sanitaire ;
- Peinture ;
- Revêtement carreaux ;
- Menuiserie Bois-Aluminium et Métallique.

3. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises prestataires dans le domaine des travaux de construction et travaux publics installés au Cameroun.

4. Financement

Les travaux objet de la présente demande de cotation est financée par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL/Exercice 2026 sur la ligne d'imputation N°

5. Mode de soumission

Le mode de soumission pour cette demande de cotation est hors ligne.

6. Consultation du Dossier de Demande de Cotation

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des Marché de la Commune de Dzeng sis à l'hôtel de ville de Dzeng dès publication du présent avis de Cotation, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**, payable à la **Recette Municipale de Dzeng**.

Les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

7. Cout prévisionnel des travaux

Le coût prévisionnel de l'ensemble des opérations est estimé à : **Dix Millions (10 000 000)** de francs CFA toutes taxes comprises.

8. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Cent mille (100 000)** francs CFA établie par une banque de premier ordre ou Assurances agréée par le Ministère chargé des finances. D'un délai de validité de **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date de remise des Cotations.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Cotations.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Cotations ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier de Cotation sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Cotation, entraînera le rejet de la demande de Cotation. Les cautionnements émis dans le cadre des Marchés Publics doivent être constitués à cent pour cent 100% et consignés en numéraires à la caisse des dépôts et consignations (CDEC).

9. Remise des cotations

Les Cotations rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont **l'original et six (06) copies** marquées comme telles, devront être déposées contre récépissé dûment signé au secrétariat particulier du Maire de la Commune de Dzeng le **15/05/2026 à 13h00** et devront porter la mention :

AVIS DE COTATION N° 001/DC/ C-DZENG/CIPM-DZENG DU 13/04/2026

Pour les travaux de construction d'un bloc toilette moderne à la place des fêtes de Dzeng ville, dans la Commune de Dzeng, Département Du Nyong et So'o, Région du Centre. (En procédure d'urgence)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les Cotations devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (TVA) et Toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des Cotations aura lieu **le 15 Mai 2026 à 14 heures** dans la salle des actes de l'hôtel de Ville de Dzeng par la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune de Dzeng, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les Cotations seront ouvertes en un temps.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Vérification de la conformité et comparaison des Cotations

La commission de passation de marchés procédera à :

L'examen de la conformité des Cotations du point de vue de délais de validité des pièces et de leur authenticité et des spécifications techniques ;

- La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder à une éventuelle correction ;
- L'élaboration d'un tableau comparatif des Cotations.

12. Délais d'exécution des travaux

Le délai d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **(04) mois** calendaire des notifications de l'ordre de service de commencer les travaux.

13. Critères d'évaluation

Principaux critères :

13.1. Critères éliminatoires :

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- a. L'absence d'une pièce dans le dossier Administratif 48h après l'ouverture des Cotations à l'exception de la caution, accompagnée du récépissé de la CDEC ;
- b. Absence de la charte d'intégrité ;
- c. La non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- d. Les fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- e. L'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- f. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- g. L'absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum (à préciser par le maître d'Ouvrage) ;
- h. L'absence de l'attestation de catégorisation ;
- i. L'absence d'un élément de la demande de Cotation financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- j. La note technique inférieure à 70% des oui ;
- k. Absence d'un sous détail des prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13.2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- a. La présentation de la cotation ;
- b. Les références du soumissionnaire ;
- c. La disponibilité du personnel technique (conducteur des travaux /chef chantier), le cas échéant ;
- d. La capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière) ;
- e. La qualification et l'expérience du personnel ;
- f. Les moyens logistiques ;
- g. La méthodologie.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de la demande de Cotation financière.

14. Allotissement

Les travaux définis dans cette demande de » cotation sont en un seul lot unique.

15. Durée de validité des Cotations

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Cotations.

16. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement qualifié et dont l'offre financière est évaluée moins disante et conforme à l'enveloppe prévue.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'Hôtel de Ville de Dzung.

18. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517.

Dzung , le

13 AVR 2026

Dzeng

contractante)

Ampliations :

- MINMAP,
- ARMP (pour publication au JDM),
- Président/ CIPM (pour information))
- DDMAPN/S (pour archivage)
- Affichage /Archives (pour information et mémoire)

